



Présidence

REPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
Centre de Recherche de Clermont-Ferrand – Theix – Lyon

Préfecture du Cantal
Service des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement
cours Monthyon
15 005 Aurillac Cedex



Saint Genès Champanelle, le 22 juin 2012

Objet : Dépôt du dossier de demande d'enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement-Site de Marcenat.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné,

Nom, prénom : BECKERT Michel
Agissant en qualité de : Président du Centre
Raison sociale : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
Forme juridique : EPST : Etablissement public à caractère scientifique et technologique
Adresse du siège social : 147 rue de l'Université – 75338 PARIS Cedex 07
SIREN : 180 070 039
SIRET : 180 070 039 01654
Code APE (NAF) 731 Z

Sollicite par la présente lettre, en application de l'article R512-46-1 du code de l'environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, l'examen d'une demande d'enregistrement relative à l'exploitation d'un bâtiment d'élevage de bovins qui sera situé sur la commune de Marcenat.

En application du titre premier, Livre V, chapitre II, section 1 de la partie réglementaire du Code de l'environnement, l'exploitation du site sera soumise à enregistrement au titre de la rubrique 2101-2a (élevage de vaches laitières) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande d'enregistrement en trois exemplaires ainsi que le justificatif du dépôt de la demande de permis de construire.

Institut National de la Recherche Agronomique

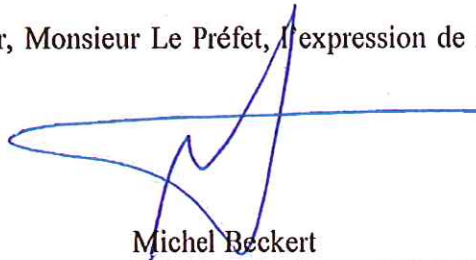
Etablissement public à caractère scientifique et technologique placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la recherche et de l'agriculture
Centre de Recherche de Clermont-Ferrand – Theix – Lyon - F 63122 Saint Genès Champanelle
Téléphone : 33 (0)4 73 62 40 00 – Fax : 33 (0)4 73 62 44 51 – www.clermont.inra.fr

Conformément aux articles R 512-46-3 et R 512-46-4 du Code de l'Environnement, le dossier joint comprend les renseignements suivants :

- L'identité du demandeur
- La localisation de l'installation
- La description, la nature et le volume des activités exercées ainsi que la rubrique dont relève l'installation
- une carte à l'échelle 1/25 000 sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation projetée
- un plan de situation du cadastre à l'échelle 1/2 500 ;
- un plan d'ensemble des installations à l'échelle 1/200 et 1/500 ;
- les capacités techniques et financières de l'exploitant
- un document justifiant du respect des prescriptions applicables à l'installation

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Michel Beckert
Président du Centre INRA de Clermont-
Ferrand - Theix - Lyon